

Ecole Hérédia  
**Conseil d'école du 20 juin 2019**

\*\*\*\*\*

Compte-rendu de l'APEB

Présents :

- Directrice : Mme Cailliatte,
- Professeurs des écoles : Mme Emo, Mme Barry, Mme Da Fonseca, Mme Beauvalet, Mme Vauchel-Poirot, Mme Perez-Lesage, M. Meurice, Mme Choquart, Mme Chaventré, M. Dubois,
- Intervenant en sport :
- Représentants de la municipalité : M. Grelaud, Mme Chesnet, Mme Mangeon,
- Représentants de l'Association des Parents d'Elèves de Bonsecours (APEB) : Mme Cevoz, Mme Lecoœur, Mme Colchen, Mme Picot, M. Dogan,
- Représentants de la liste indépendante des parents d'élèves : M. Comor, Mme Chantoiseau, Mme Castera, Mme Durand, M. Billy.

## **I – Rentrée des classes**

Date :

La pré-rentrée des professeurs aura lieu le jeudi 29 août 2019.

La rentrée des classes aura lieu le lundi 2 septembre 2019. Attention, SEULS les parents des CP auront la possibilité d'accompagner leurs enfants dans la cour de l'école, puis une dizaine de minutes dans les classes.

Réunion CP :

Mme Cailliatte organise, comme chaque année, une réunion de présentation à destination des parents des futurs CP. Elle aura lieu le mardi 2 juillet à 18h. Mme Le Carlier De Veslud et Mme Emo seront présentes.

Mme Cailliatte précise que l'APEB et la liste indépendante de parents d'élèves sont les bienvenues à cette réunion et pourront se présenter aux parents à cette occasion.

Elections :

La date de l'élection des représentants de parents d'élèves au conseil d'école n'est pas encore définitivement fixée. Elle aura certainement lieu le vendredi 18 octobre 2019.

Equipe enseignante :

- Mme Barry part à la retraite, elle sera remplacée par Mme Le Carlier De Veslud.
- Le poste occupé cette année par Mme Soyez et M. Meurice sera à nouveau occupé par deux PES (Professeurs des Ecoles Stagiaires).
- La coordination du dispositif ULIS sera toujours assurée par M. Dubois.
- Mme Feist conserve son poste à temps partiel (3/4 temps demandé), et partagera sa classe avec un autre enseignant

Effectifs :

A l'heure actuelle, la répartition prévisionnelle des classes pour la rentrée prochaine est la suivante :

- CP1 : 27 élèves,
- CP2 : 27 élèves,
- CE1 : 26 élèves,
- CE1 : 25 élèves,
- CE2 : 28 élèves,
- CE2 : 28 élèves,
- CE2-CM1 : 22 élèves (15 CE2, 7 CM1),
- CM1 : 27 élèves,
- CM1-CM2 : 22 élèves (14 CM1, 8 CM2),
- CM2 : 24 élèves,
- CM2 : 25 élèves,
- ULIS : 12 élèves, toujours inclus dans les autres classes,

soit un total de 293 élèves répartis en 11 classes.

Rentrée en 6e :

Les dossiers d'inscription ont été reçus par les parents des élèves de CM2.

## **II – Rapport d'activité de l'ULIS**

Comme présenté en fin d'année dernière, M. Dubois a mis en place cette année, avec d'autres enseignants, des séances de travail (arts plastiques, projet math...) où les élèves de l'ULIS étaient mélangés avec les élèves d'une autre classe, et où chaque enseignant prenait en charge un demi-groupe. Cette organisation a donné entière satisfaction.

M. Dubois signale par ailleurs que l'ULIS accueillera 4 nouveaux élèves l'année prochaine. L'unité comportera toujours 12 élèves. En raison de son profil, l'un d'eux ne pourra pas rentrer dans la démarche d'inclusion.

M. Dubois explique enfin, qu'à compter de 2022, les IME n'effectueront plus d'enseignement dans leur enceinte, mais dans les écoles situées à proximité. Les classes correspondantes seront des Unités Externalisées d'Enseignement, où des éducateurs géreront l'encadrement, y compris s'il y a des inclusions.

## **III – PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés)**

La loi sur « l'Ecole de confiance » prévoit, pour améliorer l'inclusion des élèves en situation de handicap, la généralisation des PIAL, qui visent à mieux coordonner les ressources, progressivement jusqu'en 2022.

Pour l'instant, nous ne sommes pas concernés par ce dispositif dans notre circonscription. Il n'y a pas encore de coordonnateur de PIAL nommé et l'interlocuteur reste Mme Yacono, l'enseignante référente handicap, comme les années précédentes. Le nombre d'accompagnants sera toujours fonction des notifications MDPH, et il restera bien un AESH rattaché à l'ULIS.

Par ailleurs, tous les accompagnants seront progressivement des AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap), avec contrat de droit public, de 24h minimum (rémunération au SMIC), et non plus des AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire).

## **IV – Cantine**

### Ordre de passage :

L'ordre de passage se fait naturellement des plus petits aux plus grands, sauf :

- avis médical (passage prioritaire),
- élèves participant au Ludisport ou APC (passage tardif).

La mairie propose de rédiger une charte pour le temps périscolaire du midi exposant les règles de fonctionnement, les choses permises / interdites...

### Surveillance :

Concernant l'utilisation du sifflet, signalée « abusive » pendant la récréation du midi par la liste indépendante de parents d'élèves, la mairie indique que ce moyen fonctionne pour se faire entendre seulement. La mairie prend bonne note de la remarque et tiendra une réunion prochainement avec les agents pour améliorer ce dispositif lors de la rentrée prochaine.

### Conseil des délégués :

Mme Mangeon sera présente au conseil des délégués l'année prochaine. Les enfants pourront par exemple s'investir dans la conception des menus de la cantine à cette occasion. La participation d'une ou deux dames de service sera également étudiée.

## **II – Aménagements / Travaux / Dépenses municipales**

### Enquête sur la qualité de l'air :

Le chiffrage est en cours et la prestation aura lieu cette année. Ce diagnostic est obligatoire dans chaque école.

### Enquête sur le bruit :

Ce diagnostic de la pollution sonore sera effectué l'année prochaine par la Métropole (demande du ministère ?).

### Bibliothèque :

La BCD est fonctionnelle. Il manque juste un meuble, qui était en rupture de stock, mais va bientôt être livré. Une somme de 1 500 € va être allouée par la coopérative scolaire pour l'achat de livres.

### Budget école 2019/2020 :

Pour la prochaine rentrée la mairie a budgétisé :

- 17 000€ pour les fournitures scolaires (soit plus de 50 € / enfant),
- 1 400€ pour les petits investissements,
- 6 000€ pour les sorties,
- 10 000€ pour les transports.

### Travaux à venir :

Ecole primaire :

- Changement des stores des fenêtres des classes : 16 000 €,
- Peinture des couloirs du bâtiment principal : 15 000 €,
- Peinture des préaux : 5 000 €,
- Installation de volets roulants sur les fenêtres de la cantine : 17 000 €.

Ecole maternelle Heredia :

- Installation d'une structure de jeux dans la cour : 16 000 €,
- Dépose des dalles à l'entrée : 9 000 €.

Ces travaux seront réalisés cet été ou aux vacances de la Toussaint.

### Cour de récréation :

La mairie avait empêché l'accès à la structure de jeux depuis la chute de branches du saule pleureur, présent à l'entrée de l'école, lors d'un récent orage. L'arbre, malade et abimé, a désormais été coupé, car il menaçait de tomber, et la structure est à nouveau accessible aux élèves.

La mairie avait installé cette structure, ainsi qu'une table de ping-pong, des tables et assises, du gazon synthétique et des marquages au sol, à l'été 2018. Elle a reçu une lettre de remerciements des délégués des élèves.

En mars dernier, l'APEB a financé, avec le montant récolté grâce au vide ta chambre, l'achat de jeux d'extérieurs. Les élèves gèrent l'utilisation et le rangement de ces jeux, de manière parfaitement autonome. Ils ont établi un planning pour les emprunts (par niveaux). L'équipe enseignante prévoit d'acheter d'autres jeux pour compléter le panel.

## **III – Coopérative scolaire / actions en faveur de la coopérative**

### Bilan / Recettes-Dépenses :

A la date du conseil d'école, le solde de la coopérative n'était pas connu. Mais M. Dubois nous informe que le solde à la date du 30 avril 2019 était de 13 000 €, soit un peu moins que l'année dernière à la même date car la coopérative a financé deux sorties de fin d'année avec nuitées.

Les actions menées pour récolter des fonds pour la coopérative scolaire sont :

- loto de Noël : 510 €,
- vente de plantes : 458 €,
- soirée dansante : 427 €,
- photos de classe : 1 500 € environ,
- vente de sapins : 320 €,
- collecte de papier : 550 €,
- foire à tout : 180 €.

Les trois dernières actions de cette liste ont été organisées par la liste indépendante de parents d'élèves.

Parmi les dépenses à venir, sont prévues :

- des sorties avec nuitées l'année prochaine,
- 1 500 € pour l'achat de livres pour la BCD.

L'APEB suggère à l'équipe enseignante de faire de la communication sur la coopérative scolaire auprès des parents d'élèves, et notamment d'expliquer ce qu'elle sert à financer.

Photos de classes :

Suite aux diverses remarques négatives sur la prestation du photographe ayant travaillé pour l'école Heredia cette année, il a été décidé que celui de l'année prochaine serait le même que celui de l'école maternelle.

La photo de classe aura lieu en début d'année scolaire, soit au mois d'octobre 2019.

#### **IV – Bilan sorties scolaires / manifestations**

Foulées :

Les Foulées de Bonsecours ont eu lieu le dimanche 5 mai 2019. L'école Heredia a remporté le challenge scolaire et a ainsi gagné une somme de 230 €.

Cross :

Le cross de l'école a eu lieu vendredi 10 mai 2019 et s'est très bien déroulé.

Sorties de fin d'année :

Toutes les sorties ont eu lieu et se sont bien passées.

Seul le retour de la sortie à La Villette (classes de Mmes Perez-Lesage et Vauchel-Poirot) a été particulièrement long, en raison de difficultés de circulation. L'équipe enseignante remercie la mairie pour le financement des transports pour les sorties.

Mme Chaventré annonce qu'elle organisera une sortie de fin d'année à Asnelles avec sa classe 2019-2020, du 30 mars au 3 avril 2020.

Spectacle musical :

L'école de musique de Bonsecours a monté et offert un spectacle aux élèves le lundi 20 mai 2019. Il a été très apprécié par les enfants et les adultes. L'école fera un message de remerciements à la directrice de l'école de musique.

L'APEB demande s'il est envisageable, même si ce n'est pas obligatoire, de mettre un mot dans les cahiers des élèves pour informer les parents des sorties sur le temps scolaire et de leur objet.

Spectacles de théâtre :

Les spectacles des élèves des classes de Mme Choquart et M. Leon ont déjà eu lieu.

Celui de la classe de Mme Barray aura lieu lundi 24 juin, et celui de la classe de Mme Cailliatte vendredi 28 juin.

Exposition :

Mme Perez-Lesage organise une exposition des travaux de ses élèves le lundi 24 mai 2019, de 17h30 à 19h, dans sa classe et dans le couloir attenant, ouverte aux parents de ses élèves mais aussi aux autres parents qui le souhaiteraient.

Remise des dictionnaires / livres :

Comme chaque année, la mairie de Bonsecours offre un dictionnaire à chaque élève de CM2. Cette année, il s'agit d'un dictionnaire français / anglais, et la remise aura lieu le vendredi 28 juin 2019 à 15h30 dans la salle de jeux de l'école.

Par ailleurs, le ministère de l'Education Nationale offre à chaque élève de CM2 un recueil des Fables de La Fontaine, et a demandé que la remise soit effectuée de façon solennelle.

#### **V – Questions diverses**

Gestion des absences des élèves :

L'APEB demande si un procédé particulier est appliqué, lors de l'absence d'un élève, pour lui faire rattraper les apprentissages et les devoirs.

L'école répond que chaque enseignant s'organise comme il le souhaite. Certains demandent à un autre élève de copier les leçons pour l'élève absent par exemple. Pour les devoirs, généralement les parents communiquent entre eux. Mais, s'ils le souhaitent, ils peuvent aussi passer à l'école pour récupérer les affaires, les leçons et les devoirs. Il suffit d'en avertir l'enseignant préalablement.

Terracycle :

L'APEB fait un point d'étape sur la collecte des instruments d'écriture. Elle passera prendre le contenu des cartons en fin d'année scolaire. L'école est d'accord pour poursuivre la démarche l'année prochaine et elle gardera les cartons pendant l'été.

Agression :

L'enseignante victime d'une agression de la part de parents d'élèves (voir CR précédent) a été reçue par l'inspecteur adjoint d'académie, qui a fait un rapport au recteur. Un courrier va par ailleurs être envoyé au procureur de la République.

Binôme de Mme Choquart :

L'enseignante qui travaille en binôme avec Mme Choquart est en congés maternité depuis le mois de mars. Elle n'est pas remplacée en continu car il n'y a plus de remplaçants affectés aux remplacements de longue durée (ex-brigade). Elle est donc remplacée ponctuellement, sur de courtes durées. Les élèves n'ont parfois pas d'enseignant remplaçant et se retrouvent répartis dans les autres classes de l'école.

L'APEB, inquiète quant à cette absence et à ses répercussions sur la préparation des élèves de CM2 à la 6ème, a contacté Mme Morel, inspectrice de la circonscription, à ce sujet, mais n'a pas eu de réponse de sa part.

Fin du conseil d'école à 19h45.